



FLASH 103

le journal **NUMÉR 125**





RABOT
DUTILLEUL

**De l'aménagement à
la construction :**

**La maîtrise des
interventions dans
l'Acte de Construire**

10 Avenue de Flandre
59290 WASQUEHAL
Tél : 03 20 81 53 53
Fax : 03 20 81 53 54

Web : www.rabotdutilleul.com

Email : contact@rabotdutilleul.com

CEGiMA

AGENCE IMMOBILIERE



VOTRE CONSEIL

POUR

ACHETER - VENDRE OU LOUER

5, RUE DES BELLOTTES - 59400 CAMBRAI

03.27.82.27.27 - Fax. 03.27.81.45.45

FERMOTHERM

*Tranquille
pour longtemps*

-32%*



**Volets, portes et fenêtres P.V.C.
Portes de Garages et Stores**

*-30% en offre promotionnelle + -2% paiement comptant

Route de Bapaume - BEAURAINS

03.21.71.27.72



**SONORISATION - ECLAIRAGE
CIBE - UHF - VHF
RADIO - AMATEUR - TELEPHONE HF**

58, Av. de Valenciennes 59400 CAMBRAI
Tél. 03.27.78.56.56 - Fax. 03.27.78.56.57



**GROSSISTE - DÉTAILLANT
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
INFORMATIQUE**

ACCESOIRES - OUTILLAGES - LIBRAIRIE

58, Av. de Valenciennes 59400 CAMBRAI
Tél. 03.27.78.42.42 - Fax. 03.27.74.87.40

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL



la sagesse

Lycée
technique
privé

- ⇒ BEP et BAC PRO Tertiaires-industriels
- ⇒ Mention complémentaire Installateur
- Conseil en Audiovisuel Electro-Antenniste
- ⇒ Formation complémentaire
- Auxiliaire de Vie
- ⇒ Classe de mise à niveau
- après le BAC PRO, vers le BTS
- ⇒ BAC Technologiques :
- Tertiaire, Médico-Social, Industriel

- ⇒ BTS Compta/Gestion,
- Force de vente, Publicité
- ⇒ Classe Préparatoire aux carrières paramédicales et sociales
- ⇒ BAC + 3 Journalisme d'Entreprise
- MIXTE - EXTERNAT - INTERNAT
- ⇒ Centre de formation continue
- ⇒ Centre de formation d'apprentis

7, rue du Temple - BP 247 - 59405 CAMBRAI CEDEX - **03 27 82 28 28** - Fax : 03 27 28 28 29

Le lycée La Sagesse est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

FLASH 103

N°125 - Juillet 2000

Service du Flash 103 BA 103

**59341 CAMBRAI AIR
Tél. : 03.27.83.89.67
poste 82395**

Directeur de la publication :
Colonel AMAYON

Directeur de la rédaction :
Lieutenant-colonel WALTER

Rédacteur en chef :
M^{me} BARRERA

Rédaction :
Toute la BA 103

Crédit photo :
ADJ BARTKOWIAK
ADJ TAQUET
SGC FERLIN
SGT LE MINOUX

Conception et publicité :
EDITIONS PLUS
84, rue de la Cuve d'Or
59500 DOUAI - ☎ 03.27.88.44.56

Impression :
Imprimerie POTIÉ
59223 RONCQ

Dépôt légal : Juillet 2000

- Page de couverture :**
1. F104 Italien
 2. F16 Hollandais
 3. Mirage 2000 de nuit
 4. F18 Espagnol
 5. Sea King Belge et Hercule

SOMMAIRE

Le Mot Du Colonel	4
Rétro en Bref...	5
La BA 103 et la Presse	7

VIE SUR BASE

• Economies d'énergie : des chiffres qui parlent	8
• L'EDSA "Somme" dans les bulles	9
• Prévention et sécurité pour les "Vertes Feuilles"	10
• Journée d' Appel de Préparation à la Défense	11
• Anglais et informatique pour tous	12
• Le challenge "SICUT AQUILA"	13
• Etre sourcier : pas si sorcier ?	14
• Mission : Correspondant Air	15
• L'action sociale : Ce qu'elle peut pour vous	16

JURIDIQUE

L'essentiel sur le PACS	18
-------------------------	----

LIBRE PROPOS

• Osons en parler	19
-------------------	----

HOMMAGE

• Poème	20
---------	----

DETENTE

• Infos vertes	21
• Jeu : le premier qui a terminé a gagné !!!	22

LE MOT DU COLONEL



Une saison supplémentaire s'achève, le temps passe décidément trop vite...

Elle aura vu la poursuite du processus de professionnalisation de la Base aérienne. Ce dernier est maintenant bien entamé mais beaucoup reste à faire et peut-être surtout en terme de révolution culturelle dans nos têtes.

En osmose avec notre traditionnelle culture aéronautique il s'agit de bien prendre en compte la population nouvelle de nos militaires du rang engagés et de l'aider à trouver sa place et son équilibre dans notre communauté.

Elle aura vu la poursuite "des grands travaux" sur la Base aérienne. Le futur mess sort de terre, les logements cadres sont bientôt tous rénovés avant la construction de bâtiments d'hébergement neufs, le nouveau réseau de chauffage devient tout doucement une réalité, nos vieux hangars sont peu à peu tous réhabilités, le dépôt d'essence des armées connaît une nouvelle jeunesse et enfin les astroarches fleurissent sur les parkings... Tout ceci dans un seul but : construire et préparer l'avenir en faisant en sorte que les conditions de travail soient meilleures pour tout le monde.

Bonnes vacances à tous avec une pensée particulière pour ceux qui quittent la Base aérienne après y avoir bien œuvré.

Colonel AMAYON



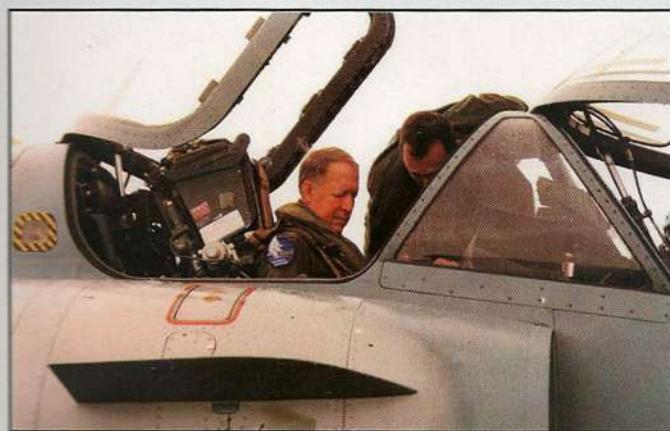
2 mars 2000 : Visite du MGA GAUTIER, Directeur du Service de Santé des Armées.



13 mars 2000 : Visite de l'adjoint au commandant de groupement RANE de gendarmerie Air.



22 mars 2000 : Visite de lycéens accompagnés de cadres du BAI de Caen.



31 mars 2000 : Vol sur Mirage 2000 du colonel WILCOX de l'US Air Force.



3 mars 2000 : Visite des stagiaires du Collège Interarmées de Défense.



17 mars 2000 : Visite d'une délégation camerounaise.



28 mars 2000 : Visite de la Direction de la Protection et de la Sécurité Défense de Paris.



5 avril 2000 : Visite d'industriels en vue du CLA 2000.



6 avril 2000 : Visite de professeurs d'histoire-géographie de l'académie d'Amiens.



17 avril 2000 : Visite de la Maison des Enfants du Père Halluin.



2 mai 2000 : Séance d'instruction NBC pendant l'exercice ODAX 2000.



4 mai 2000 : "PIRAT'AIR", simulation d'un détournement d'avion dans le cadre de l'exercice ODAX 2000.



8 mai 2000 : Commémoration de l'armistice à Cambrai.



15 et 16 mai 2000 : Visite d'une délégation italienne.



19 juin 2000 : Commémoration de l'appel du 18 juin.



21 juin 2000 : Visite au profit de l'association Cambrai - Houma

Economies d'énergie : des chiffres qui parlent

Miniwatt vert, miniwatt jaune, miniwatt rouge, délestage volontaire ou autoritaire, tant de mesures différentes destinées à réaliser des économies considérables. L'EDF est un fournisseur indispensable à la Base, mais pas sans contraintes.

En effet, les "râleurs" potentiels ne manquent pas lorsque les mesures, destinées à réaliser des économies d'énergie, sont exigées par la Centrale électrique. Et pourtant, ces contraintes sont inévitables...

La BA 103 est alimentée en énergie électrique par :

- Le réseau EDF (puissance souscrite : 1 850 kilowattheures (kWh) en fonctionnement NORMAL,
- Les groupes électrogènes fixes, jusqu'à concurrence de 1 000 kWh (en secours).

Le contrat souscrit avec l'EDF permet d'utiliser les 1 850 kWh prévus. Lorsque cette puissance est dépassée, que les installations électriques nécessitent une puissance supérieure, des pénalités non négligeables sont appliquées, suivant l'heure à laquelle ils interviennent.

Ainsi, pendant la période hivernale (du 1^{er} octobre au 31 mars), entre 9h et 11 h, 18h et 21 h, tout dépassement est facturé au prix fort :

Heures de pointes : 176,46 francs hors taxes par kWh, au lieu de 95 centimes HT !

Heures pleines : 132,35 francs hors taxes par kWh, au lieu de 49 centimes HT !

Force est de constater que les mesures de délestage sont indispensables à la réalisation d'économies, dans une époque où la restriction budgétaire est de rigueur.

Mesure miniwatt vert :

Tous les organes de commande et interrupteurs repérés par une pastille de couleur verte doivent être mis sur arrêt.

Ex : éclairage non utile, bang-
rettes non utilisées, cafetières,
chauffages d'appoint...

Mesure miniwatt jaune :

Tous les organes de commande et interrupteurs repérés soit par une pastille verte, soit par une jaune, doivent être coupés.

Ex : éclairage de bureau, éclairage des ateliers, ordinateurs non utilisés ...

Mesure miniwatt rouge :

Tous les organes de commande et interrupteurs repérés par une pastille verte, jaune ou rouge sont à mettre sur arrêt (tout matériel électrique non indispensable à la mission).

LA SECTION ÉNERGIE, C'EST :

E comme Économie en matière d'électricité, de chauffage, de carburant,

N comme Niveaux de délestage :

Volontaire : Miniwatt vert, jaune, rouge

Autoritaire : Centrale électrique,

E comme Extinction systématique (mesures miniwatt par appel sonorisation base),

R comme Réaction immédiate indispensable des personnels à la mesure annoncée par la centrale électrique,

G comme Gestion rigoureuse de l'électricité,

I comme Intervention autoritaire de la centrale électrique si les mesures annoncées via la sonorisation base ne sont pas appliquées,

E comme Entretien des installations, des véhicules.



Maintenance

Maintenance multi-services, conception et réalisation :

- Climatisation
- Groupe électrogène
- Centrale électrique
- Courant Fort, Courant Faible
- Contrôle d'accès
- Détection incendie

SA 010

23-25, rue du Dépôt - 62063 Arras Cedex 9
Téléphone : 03 21 60 93 00 / Télécopie : 03 21 73 01 28

Telex : SANTARA 820 127F

E-mail : santernemaintenance@santerne.fr

L'EDSA "SOMME" dans les Bulles

En avril 1999, l'Etat Major de l'armée de l'air redéfinissait la fonction de "guet à vue", c'est à dire la mise en œuvre de guets à l'occasion du déploiement de dispositifs de protection de sites conjoncturels : protection de sommets de Chefs d'Etats, manifestations sportives internationales, etc.

Àinsi, en novembre 1999, le Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes avait à mettre en place une bulle tactique de protection au-dessus de Paris, dans le cadre des fêtes du millénaire. Aussitôt actionné, le Commandement Air des Systèmes de Sécurité Informatique et de Communications désignait les Escadrons de Défense Sol-Air* de Luxeuil, de Saint Dizier en tant que leader, et de Cambrai, afin de mettre en place les moyens en matériel et en personnel. La manœuvre consistait à surveiller Paris intra-muros en très basse altitude pour déceler toute tentative de survol de la ville.

L'EDSA* de Cambrai mit en place un réseau d'alerte composé de deux unités d'acquisition et de tir CROTALE NG (voir photo), utilisées comme radar tactique, en complément d'autres capteurs : la première unité sur le Mont Valérien et la seconde au Fort d'Ivry.

Pour compléter, douze guetteurs, répartis sur six bâtiments en bordure de Paris (Tour du gan, Tour des Lilas, Hôpital BEGIN, Hôpital Villejuif, Tour Vendôme) demeuraient en liaison radio avec la Cellule TACTique installée au 16^{ème} étage du bâtiment principal de la base de Balard. De plus, les "Crotale" disposaient de caméras vidéos jour et infrarouge. Cette partie information était assurée par un officier de défense sol-air.

La Cellule TACTique était également activée par un opérateur de surveillance aérienne et un contrôleur aérien, disposant de matériel spécifique destiné à recevoir les informations des différents centres de contrôle et des différents radars des sites parisiens. Les éléments retransmis par la défense sol-air étaient automatiquement vérifiés avec les organismes de contrôle et, en cas de doute, retransmis au centre de contrôle des opérations aériennes où se trouvait la Haute Autorité de Défense Aérienne (HADA). Cette dernière était chargée de déclencher les mesures actives de sûreté aérienne en alerte sur Cambrai (3 hélicoptères, 2 Epsilones, et l'Escadron de chasse 01/012 "Cambrésis"). Cette opération, qui s'est déroulée du 29 décembre 1999 au 4 janvier 2000, (entre la mise en place et le retrait du dispositif), était la septième de ce type depuis la prise en compte de la mission par les unités de défense sol-air. La dernière en date déclenchée par Matignon, le 26 octobre 1999 à midi, était opérationnelle avec personnel et matériel le 27 octobre à 6h30.



CROTALE NG

Comme l'a souligné le Général GRANNOU lors de sa visite à la Cellule TACTique, le principe de la bulle tactique est un concept nouveau (léger, rustique et efficace) qui semblerait intéresser non seulement les autres armes, mais également d'autres pays, affaire à suivre...

*EDSA : Escadron de Défense Sol-Air



DESENFANS

SANITAIRE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
MENUISERIE - QUINCAILLERIE - OUTILLAGE - VISSERIE
FIXATION - ELECTRICITE - TREFILERIE - CUISINES

83, route de Bapaume 59400 CAMBRAI

Tél. 03.27.72.12.12 - Fax 03.27.72.12.00

e-mail : contact@desenfans.com

SARL DUCHENNE FILS

MOTOCULTURE DE PLAISANCE



Vente location,
réparations,
pièces détachées.



478, rue de Cambrai 59500 DOUAI ☎ 03 27 96 31 30

Réduction 10% accordée au Personnel de la BA 103 sur présentation de ce coupon



Ets WILMOT

Centre technique de la batterie

ACCUMULATEURS - ALTERNATEURS - DEMARREURS

BATTERIES VL • PL • Agricoles • Motos • Marines

62 Grand'Rue - 59267 CANTAING-SUR-ESCAUT

Tél. 03.27.74.10.47 - Télécopie 03.27.74.10.87

VIE SUR BASE

Prévention et sécurité pour les "Vertes Feuilles"

Du 13 au 24 mars dernier, la Base aérienne 103 "René Mouchotte" accueillait 19 stagiaires issus du lycée professionnel "Les vertes Feuilles" de Saint André lez Lille.



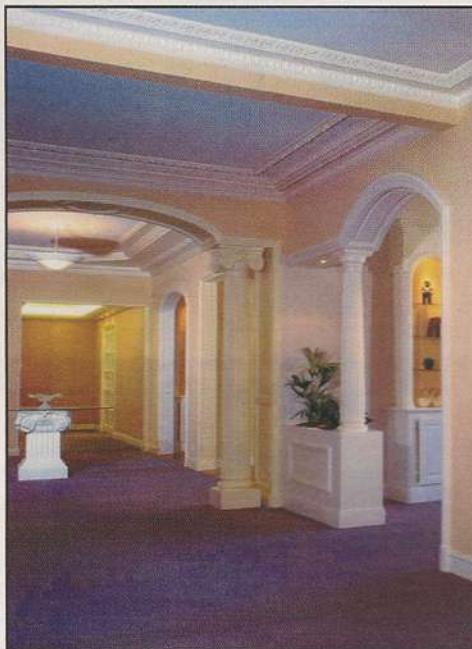
À menés à passer leur CAP "agent de prévention et de sécurité" à la fin de l'année scolaire, ces derniers ont pu découvrir différentes facettes des métiers de la sécurité propres à l'armée de l'air.

En effet, les stagiaires ont été intégrés successivement durant les deux semaines au sein de la Section de Sécurité Incendie et Sauvetage et de l'Escadron de Protection. Ils ont pu comprendre le fonctionnement interne des deux unités et suivre la vie quotidienne de leurs personnels.

À l'issue du stage, les jeunes étaient très heureux de leur nouvelle expérience. Ils ont tout particulièrement apprécié leur "baptême du feu", avec l'extinction de feux de bac et le tir à blanc au Famas, au stand de tir de la buse. Ce stage collectif aura été un franc succès. Il a suscité de nombreuses vocations puisque 18 des 19 stagiaires ont déclaré vouloir tenter d'intégrer l'armée de l'air en qualité de Militaire Technicien de l'air, le 19^{ème} optant pour l'armée de terre.



PROFIL HOME
Décoration
03.27.83.01.02



Magasin ouvert en juillet et en août
22, rue d'Arras 59400 CAMBRAI
le staff c'est nous !

TVA 5,5 % sur fourniture et pose

DEMANAGEMENTS
B. FAILLE CAMBRAI

A votre service sur le Cambrésis

France et Etranger
Civils et militaires
Garde-meubles



Télécopie : 03.27.81.31.31

47ter, rue des Rotisseurs - 59400 CAMBRAI
03.27.81.32.46 03.27.78.26.26

La Vie Claire
naturel et biologique

Bernard CHOPIN

Nous sommes ouverts du mardi au samedi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h00

Pains au levain - Fruits et légumes
Produits laitiers - Epicerie

4, rue d'Alger - 59400 Cambrai
Tél. : 03 27 81 28 65 - Fax : 03.27.79.77.04

Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Le livre premier du code du service national institue le principe suivant : "Les citoyens concourent à la défense de la Nation. Ce devoir s'exerce notamment par l'accomplissement du service national universel".

Celui-ci comprend les obligations suivantes : l'appel sous les drapeaux, le recensement et l'appel de préparation à la défense.

L'appel sous les drapeaux est suspendu pour tous les Français qui sont nés après le 31 décembre 1978 ainsi que ceux qui sont rattachés aux mêmes classes de recensement.

Néanmoins, il est rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la Nation l'exigent ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent.



8 avril 2000 : 1ère participation des filles à la JAPD au lycée La Sagesse.

En outre, l'appel sous les drapeaux permet d'atteindre, avec les militaires professionnels, les volontaires et les réservistes, les effectifs déterminés par le législateur pour assurer la défense de la Nation.

Le recensement concerne tous les jeunes Français âgés de 16 ans. A cette occasion, ils déclarent leur état civil, leur situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle à la mairie de leur domicile ou au consulat dont ils dépendent.

L'administration leur remet une attestation de recensement qui leur sera indispensable, avant l'âge de 25 ans, pour être autorisé à s'inscrire aux examens, concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Dès la rentrée 1998, les principes ainsi que l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements scolaires du second degré.

En complément de cet enseignement est organisé pour tous les Français l'appel de préparation à la défense auquel ils sont tenus de participer.

Cette journée concerne les jeunes Français, garçons nés à partir du 1^{er} janvier 1980, filles nées à partir du 1^{er} janvier 1983. Elle a lieu entre la date du recensement et leur dix-huitième anniversaire. Bien qu'exemptés de l'appel de préparation à la défense, les jeunes hommes

nés en 1979 peuvent néanmoins demander à y participer.

A l'issue de la prise en compte des données du recensement, chaque bureau du service national établit les listes des jeunes gens à convoquer et adresse à chacun d'eux un préavis d'appel comportant trois dates possibles de convocation. Dès réception du choix des intéressés, le bureau du service national répartit la population à convoquer entre les 220 sites, civils ou militaires, dans la mesure du possible au plus près de leur domicile.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, les Français reçoivent un enseignement, sous forme de 4 modules et à l'aide d'un support audiovisuel, qui permet de présenter les enjeux et les objectifs généraux de la défense nationale, les moyens civils, militaires de la défense et leur organisation, les formes de volontariat ainsi que les préparations militaires et les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserves.

À cette occasion sont organisés des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française. Ces tests reflètent la volonté gouvernementale de lutter contre l'exclusion dans le cadre d'un partenariat interministériel.

La session se termine par la remise des certificats individuels de participation à l'appel de préparation à la défense attestant que le jeune a réellement participé à l'ensemble de la journée. Ce certificat doit être conservé par les jeunes gens car il leur sera réclamé lors des inscriptions aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique tels que BEP, baccalauréat, permis auto ou moto...

Le 28 octobre 1997 a été votée la loi portant réforme du service national. Elle constitue l'un des piliers législatifs de la réforme de notre défense en organisant la phase de transition vers l'armée professionnelle, effective en fin d'année 2002, ainsi qu'en suspendant l'appel sous les drapeaux pour tous les jeunes gens nés après le 31 décembre 1978.

Elle institue par ailleurs un parcours de citoyenneté qui redonne leur place à deux vertus des sociétés démocratiques : pour tous l'obligation, donc le devoir civique du recensement et de l'appel de préparation à la défense et au-delà, pour certains, le volontariat, qui sollicite l'esprit d'engagement.

ADJ POMMEYROL
Correspondant Communication de la CCTO

Anglais et Informatique pour tous

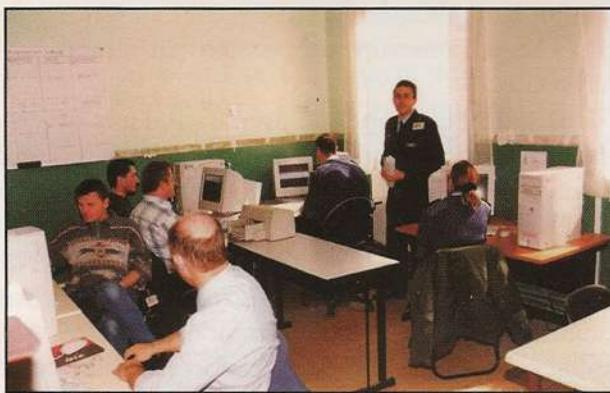
Le Bureau Reconversion Reclassement propose, depuis début mars 2000,
des cours d'informatique et d'anglais.

Ils sont destinés à tout type de public, débutant ou confirmé.

INFORMATIQUE

Les logiciels concernés par cette formation sont Windows 9x, Windows NT 4.0, Word 97 et Excel 97 (utilisation courante et initiation à la programmation).

4 séances sont actuellement mises en place :



Pour les débutants :

Le mardi de 8h30 à 9h45 et le jeudi de 14h à 15h, niveau débutant : "connaissances de base sur Windows et Office" par l'ASP PASTEUR.

Pour les initiés :

Le jeudi de 14h à 15h, niveau intermédiaire : Word 97, Excel 97 ou PowerPoint 97 par le S.C. BOUDY.

Pour les confirmés :

Le jeudi de 14h à 15h : programmation en Visual Basic sous Excel 97 par le S.C. BOUDY

ANGLAIS

Il est possible de suivre des cours portant sur la compréhension orale et sur la prononciation de la langue ou de se perfectionner en grammaire et conjugaison, par l'intermédiaire de séries d'exercices type QCM.

2 séances sont proposées :



Le mercredi de 8h30 à 10h : pratique de l'anglais à titre personnel par l'ASP polytechnicien LOOTVOET,

Le mercredi de 10h à 11h30 : cours destinés au personnel désirant passer le concours EMA ou le CMLP, assuré par l'ASP polytechnicien LOOTVOET.

De plus, les personnes qui le désirent peuvent réserver un des ordinateurs du BRR pour s'autoformer sur des logiciels d'initiation à office 97, ainsi que sur des logiciels de langue (en anglais, allemand ou espagnol).

Vous êtes salarié(e)s en contrat à durée déterminée, indéterminée ou en mission intérimaire ?



Votre
avenir
nous
engage

Tout en restant salarié dans votre entreprise,

- ➡ Améliorez vos compétences
- ➡ Validez votre métier par un diplôme
- ➡ Formez-vous à un nouveau métier

Autant de possibilités vous sont offertes par l'intermédiaire du Congé Individuel de Formation "Sous réserve d'acceptation de la demande de financement du dossier par le Fongécif ou le FAFTT"

L'AFPA de la Sentinelle vous aide à :

- ➡ Mettre au point votre projet
- ➡ Construire un parcours de formation personnalisé

DANS LES MÉTIERS SUIVANTS :

- Tourneur, fraiseur.
- Fraiseur d'outillages, ajusteur en moules métalliques.
- Électricien d'équipements industriels.
- Installateur d'équipements électriques.
- Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle.
- Soudeur, tuyautier, chaudronnier
- Maçon, plâtrier, plaquiste, staffeur, peintre, solier moquette, agent d'entretien du bâtiment, carreleur

2 sites pour vous accueillir :

AFPA
710 rue Gustave Delory
59174 La Sentinelle

AFPA (Park Service)
1014 rte du Cateau
59400 Cambrai

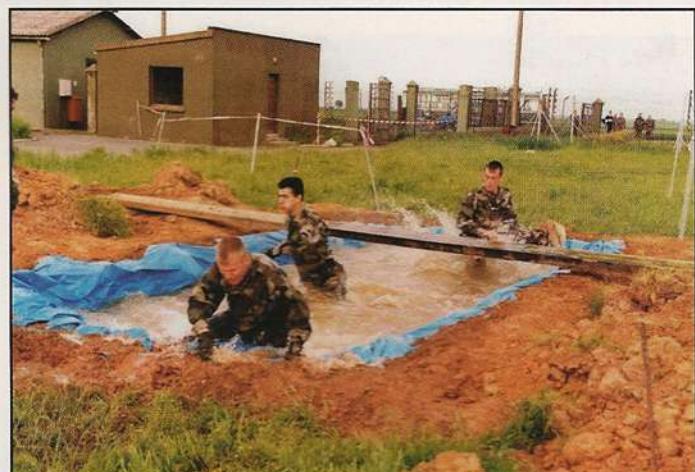
Pour tous renseignements complémentaires,
contactez : Catherine Soissons au 03.27.20.27.38

L'EPREUVE NATIONALE

Le challenge "SICUT AQUILA*" national s'est déroulé du lundi 15 au vendredi 19 mai 2000 sur la base Aérienne 103 "Commandant René MOUCHOTTE". Peut-être avez-vous aperçu des groupes de commandos courir, grimper, ramper, etc., pendant cette période en vous questionnant : "Mais que font-ils ?"

Ils participaient au challenge qui s'articulait autour de plusieurs épreuves, mettant en évidence les qualités, les connaissances et les compétences requises d'un groupe de protection et d'intervention (GPI) des fusiliers commandos de l'air.

Ainsi, neuf équipes, composées de trois fusiliers commandos et un conducteur de chien, issues des présélections régionales, ont participé aux épreuves. Les participants ont effectué : des tirs au FAMAS de jour comme de nuit, une course d'orientation dans la forêt de BOURRON, un parcours technique de six kilomètres



Capacités physiques et morales sont mises à l'épreuve pendant ce challenge national.



Chaque équipe comprenait un conducteur de chien.

avec différents types de franchissements et des stands où des questions étaient posées concernant l'armement, les transmissions, le règlement de protection défense ou encore le NBC (Nucléaire Biologique Chimique).

Enfin, les participants ont réalisé l'épreuve du GPI de nuit. Cette dernière est le reflet du travail quotidien sur une base aérienne en métropole comme en opération extérieure.

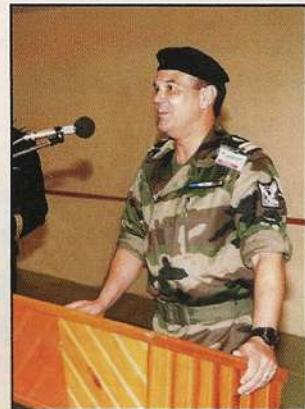
"Tel l'aigle"

Elle consistait au contrôle d'une zone dans laquelle des événements imprévus étaient injectés par les organisateurs : détection et interception d'un intrus, agression sur le groupe, colis suspect.

À l'issue, une cérémonie de clôture et de remise des prix, présidée par le Colonel NICLOT, commandant les fusiliers commandos de l'air a dévoilé le classement suivant :

- Premier : TOUL (BA 136)
- Deuxième : AMBERIEU (BA 278)
- Troisième : CREIL (BA 110)

Dans son discours, le colonel NICLOT a souligné l'excellent état d'esprit et l'engagement dont ont fait preuve les équipes participantes. Il a d'autre part très vivement remercié la BA 103 pour l'organisation et le soutien logistique qu'elle a su apporter durant ce challenge.



Le colonel NICLOT a souligné l'excellent état d'esprit des participants.

ASP DUSSART EP

camara

Photo Châtelain

13,rue Saint Jacques
à CAMBRAI
(derrière le cinéma PALACE)

-10%

Sur tout le matériel PHOTO-VIDEO-SON
Offre réservée au personnel
de la BA 103



François Guesnet ASSUREUR
sur votre futur contrat
auto ou habitation

Réduction spéciale personnel BA 103

9, rue Sadi Carnot 59400 Cambrai
Tél. 03.27.72.53.53

Etre sourcier : Pas si sorcier ?

Don, technique ou paranormal, le baguettisant a de quoi susciter les intérêts et faire parler de lui. M. Jankowski, le sourcier de la BA 103, nous propose quelques explications sur le phénomène.

Le sourcier est un “Homme qui possède le don de découvrir les sources souterraines à l'aide d'une baguette, d'un pendule, etc.” (Petit Larousse 2000), pour vous, est-ce un don ou une technique ?

“Ce n'est ni un don, ni une technique, c'est un art basé sur une réceptivité particulière à différents champs magnétiques qu'émettent certains corps. Le procédé des sourciers est fondé sur cette sensibilité”.

Où avez-vous appris cette technique ?

“C'est sur un chantier de l'autoroute A1, et parce que j'avais entendu parler des sourciers, que j'ai eu envie d'essayer de rechercher par ce principe les différents réseaux existants et enterrés, et pour lesquels aucun plan, ni repère n'existaient.”

Comment vous y prenez-vous, comment agissent les baguettes ?

“Il faut savoir que tout réseau ou corps enterré change le champ magnétique”.

[M. Jankowski, dit “Janko”, nous emmène pour une démonstration. Il fait tourner rapidement ses baguettes pour emmagasiner de l'électricité statique. Puis il avance progressivement, les baguettes, tenues parallèles se croisent lorsqu'elles détectent un changement d'intensité magnétique.]

En quelle matière sont les baguettes, ont-elles quelque chose de particulier ?

“J'aurais souhaité qu'elles soient en cuivre, mais elles sont en métal simple, métal d'apport, tout simplement”.

Réussissez-vous à chaque fois ?

“Oui, mais sous certaines conditions, les jours où je suis énervé, stressé, je n'enregistre pas les changements de champs magnétiques”.

Comment expliquez-vous le phénomène ?

“Tout est question de changements de champs magnétiques, ce n'est ni de la magie, ni du surnaturel, c'est l'exploitation des lois de la nature”.

Est-ce que cette méthode vous a apporté quelque chose ?

“Dans le métier que j'exerce (génie civil, bâtiment) de nombreux terrassement sont à exécuter.

Or, certains réseaux (eau, électricité, téléphone,...), par le passé, n'ont pas été répertoriés ou les plans ont été détruits, c'est le cas pour la BA 103.

Les appareils modernes vendus dans le commerce ne peuvent détecter les réseaux que s'ils sont en activité. Les baguettes détectent tout type de réseaux en activité ou non : preuve que la technologie moderne ne remplace pas tout”.

Votre entourage personnel sait-il que vous êtes sourcier ?

“Oui, je me sers de cette technique quasiment tous les jours pour repérer les réseaux enterrés existants sur la base”.

Avez-vous eu l'occasion de l'utiliser au service d'autres personnes ?

“Oui, des amis ont acheté une maison et ne savent pas où sont les réseaux, je leur ai indiqué les endroits précis et la nature des réseaux. D'ailleurs, si quelqu'un achète un terrain et veut savoir ce qui existe dessous, je peux les renseigner.”

Dans l'émission “Pourquoi-Comment”, diffusée sur France 3 début mai, nous avons pu voir le sourcier de l'abbaye de Vaucelles. Un des invités a prétendu que le sourcier connaissait le sous-sol, c'est pourquoi il s'orientait toujours vers les points d'eau. Qu'en pensez-vous ?

Quand bien même le sourcier de l'abbaye de Vaucelles connaîtrait une partie du sous-sol, il ne pourrait en connaître la totalité.

Les nappes qu'on appelle souvent phréatiques (sources) sont des rivières souterraines. Par leur circulation d'eau (ou courant), des sédiments ou des cristaux se déposent de part et d'autre des berges de ces rivières, ce qui crée des différences de champs magnétiques. Le pendule de ce sourcier se dirige donc toujours sur ces barrières de cristaux.

Mission : Correspondant Air

En vue d'améliorer les relations entre les municipalités et l'armée de l'air, le commandant de la Région Aérienne Nord-Est a décidé de mettre en œuvre un réseau de correspondants dans les communes, leur mission : informer.

La mission de correspondant air a été confiée à des officiers et sous-officiers anciens de l'armée de l'air, généralement membres actifs d'associations ou d'un Centre Air de Perfectionnement et d'Information des Réserves (CAPIR) ou appartenant à la réserve sélectionnée.

73 communes sont concernées et nombreuses sont celles qui ont, à ce jour, répondu favorablement.

Placé sous l'autorité directe du commandant de base, le correspondant air a la double tâche d'aider les jeunes gens de sa commune à être mieux informés sur les activités de la base aérienne 103 et de l'armée de l'air, notamment en matière d'emploi et de service national volontaire, et à l'inverse de recenser et d'examiner les possibilités de reconversion dans le secteur local au profit des militaires quittant l'armée de l'air. En aucun cas il ne se substitue au Bureau Armée de l'Air Information (BAI). Au contraire, l'action concertée du correspondant air et du BAI est essentielle pour être positive. Cette activité est bénévole.



Mercredi 29 mars 2000 : réunion des 22 correspondants air, présidée par le Colonel Amayon.

Liste des correspondants air et les communes concernées :

LCL BAUVIN	LILLE
CDT BAYERE	PROVILLE, CAMBRAI
MAJ BESIEUX	LEWARDE, LOFFRE, GUESNAIN, ROUCOURT, ERCHIN
ADC BOVELETTE	NEUVILLE SAINT REMY
SLT BRUNIAUX	IWUY
ADJ DEBERGH	ALLENNES LES MARAIS, GONDECOURT
CDT DERICHE	SAINTE SAULVE
CDT FIABANE	LAMBERSART
LCL FRANCOIS	CYSOING, BOUVINES, CHERENG, BAISIEUX, TEMPLEUVE, WILLEMS, CAMPHIN EN PEVELE, TRESSIN, FRETIN
MEC GIBAULT	WATTRELOS
ADC GILLERON	SOLESMES
SGT HOYEZ	CARNIN
CNE JABLONSKI	BOURLON, SAINS, INCHY, MOEVRES, GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, ANNEUX, FONTAINE NOTRE DAME, RAILLENCOURT SAINTE OLLE
COL KREUTZ	LENS, VIMY
CNE LECLERCQ	CAMBRAI
CDT LEMMENS	COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS (21 communes)
SGT MONTIGNIES	DENAIN
LT NAESENS	BETHUNE
CDC RAMPANAUX	VALENCIENNES
LT RICHIR	LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
PCC THIBAUT	HAUBOURDIN
CDT SAINTOBERT	MARQUION, BARALLE, SAudemont, RUMAUCOURT, ECOURT, SAUCHY-CAUCHY, SAUCHY-LESTREES, EPINOY, HAYNECOURT, SANCOURT, BLECOURT

L'action sociale : ce qu'elle peut pour vous

Le service de santé des armées, la caisse nationale militaire de sécurité sociale (C.N.M.S.S.), les mutuelles, la mission pour la mobilité professionnelle, l'office national des anciens combattants (ONAC), les associations d'entraide, les clubs sportifs et artistiques, les cercles etc., représentent autant d'organismes complémentaires à la politique d'action sociale.

Une écoute attentive et un soutien financier

L'action sociale est à la disposition des ressortissants sous la forme de deux aides spécifiques.

Le secours : aide non remboursable, accordée après étude préalable de la situation par un assistant de service social. Le secours est accordé au vu d'un dossier anonyme, sur décision d'une commission restreinte composée de représentants du personnel civil et militaire ;

Le prêt social, sans intérêts, mais avec frais de gestion et d'assurance vie, est également attribué après étude de la situation par un assistant de service social. Son montant ne peut être supérieur au triple de la rémunération mensuelle, prestations familiales comprises.

Par ailleurs, une aide ponctuelle peut être apportée, sans justification aux personnes en service depuis plus de deux ans et à plus d'un an de leur limite d'âge ou de leur fin de contrat.

Garde d'enfant et aide maternelle

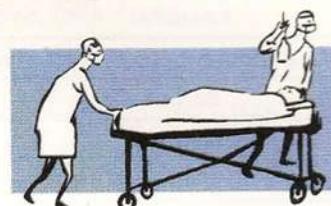


La Défense dispose d'une cinquantaine d'établissements pour enfants : crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants, maisons à caractère social qui sont gérés par l'Igesa et subventionnés par les crédits de l'action sociale.

Ce dispositif collectif propre à la Défense s'ajoute à un dispositif national de prestations individuelles pour la garde des jeunes enfants de parents veufs, divorcés, célibataires ou exerçant tous deux une activité professionnelle.

Maladie et handicap

Maladie et handicap constituent également un secteur d'intervention prioritaire de la politique d'action sociale.



Il existe aussi beaucoup d'autres formes d'aides : prêt lié à une mutation, à une première installation ou celle d'un enfant poursuivant des études ; aide et prêt à l'installation destinés au personnel civil

affecté en Ile-de-France ; conventions avec des foyers d'hébergement de jeunes travailleurs de la région parisienne ; aide liée à la reconnaissance d'une nouvelle affectation.

L'action sociale du ministère touche, directement ou indirectement, près de deux millions de personnes. Les bénéficiaires de l'action sociale du ministère, ses "ressortissants", varient selon la prestation sociale considérée, même si on peut identifier un noyau dur : les personnels civils et militaires en activité.

Les secours s'adressent à la population la plus large : agents en activité rémunérés à titre principal par le ministère ; retraités n'exerçant pas d'activité salariée ; orphelins mineurs ; conjoints séparés d'un agent du ministère, lorsqu'ils ont la garde d'un enfant mineur ; engagés un an au-delà de la fin de leur période d'activité ou deux ans s'ils ont accompli plus de huit ans de services...

Les prêts personnels sont, quant à eux, accordés à des bénéficiaires beaucoup plus restreints. Et certaines actions, tels les séjours linguistiques s'adressent à la famille du ressortissant. En tout état de cause, l'action sociale n'intervient qu'en l'absence de dispositifs sociaux nationaux équivalents.

LE COMITÉ SOCIAL

Composé à la fois de personnels militaires (1300 représentants) et civils (700 représentants), le comité social est bien plus qu'une simple instance de concertation. Bien entendu, c'est un lieu d'échange de points de vue souvent différents à cause de la pluralité des statuts représentés. Mais c'est aussi une instance où des décisions sont prises, où les besoins des personnels sont entendus, où les orientations sociales sont définies.

Les représentants militaires sont volontaires, ils sont choisis par le commandement. Par ailleurs, les représentants civils sont élus. Le mandat est de 4 ans.

Le comité social se réunit au moins deux fois par an : une première session entre le 1^{er} février et le 30 avril ; une deuxième session entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre.

La présidence est assurée par le commandant de la base en qualité de chef du district social. Le président est conseillé par les assistantes de service social.

L'ACTION SOCIALE EN CHIFFRES

Le réseau social

DFP/Sd des actions sociales : **76** agents

29 directions locales

350 permanences sociales

700 assistant(e)s de service social

800 personnes réparties dans les services sociaux

L'Institution de gestion sociale des armées (Igésa)

900 agents permanents (dont **90** à l'échelon central) et **3800** agents saisonniers

55 centres de vacances de jeunes et **9** centres de loisirs sans hébergement

45 établissements familiaux (dont **7** campings et **16** logis)

55 établissements sociaux (**16** centres sociaux, **11** crèches, **17** haltes-garderies, **4** jardins d'enfants, **2** maisons d'enfants, **1** école ménagère, **4** centres de consultation).

Les instances de concertation

215 comités sociaux

700 représentants du personnel civil

1300 représentants du personnel militaire

Les interventions des assistants de service social

500.000 visites reçues dans le cadre des permanences

400.000 démarches et liaisons diverses

100.000 visites à domicile

Le soutien du ministère à l'Igésa pour les vacances : **130 MF**

Le budget de l'action social : **996 MF** (dont **4 MF** de crédits interministériels)

223 MF prévus pour le soutien à la vie personnelle et familiale, **267 MF** prévus pour l'aide à la vie professionnelle, **204 MF** pour les vacances, **302 MF** sont consacrés au soutien des actions.

HUMOUR



Photo prise à Saint Hippolyte
(Pyrénées Orientales)

Photo prise sur
une route de
Barcelonnette.
(Alpes de haute
Provence)

Si vous possédez une photo insolite ou humoristique que vous souhaitez faire paraître, n'hésitez pas à la faire parvenir au service du Flash 103 (bureau de l'OSA). Les originaux seront restitués après parution.



L'essentiel sur le PACS

Le pacte civil de solidarité est un "contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune" (Article 515-1 du code civil). Cependant le PACS n'est pas si facilement accessible.

Le PACS est interdit :

- aux mineurs, même émancipés,
- aux majeurs sous tutelle,
- aux parents ou alliés proches (parents et enfants, grands-parents et petits-enfants, frères et sœurs, tantes et neveux, oncles et nièces, beaux-parents et belle-fille ou gendre),
- aux personnes mariées ou ayant déjà contracté un PACS.

Procédure

Seuls ou assistés d'un notaire, les partenaires établissent une convention. Ils se présentent ensuite, munis de deux originaux et de pièces justificatives (carte d'identité, copie intégrale d'un acte de naissance, attestation sur l'honneur de résidence en commun et d'absence d'autre PACS...) au greffe du tribunal d'instance dans le ressort duquel se situe leur domicile commun.

Après son enregistrement par le greffe le PACS, ayant date certaine, peut produire des effets juridiques entre les signataires et est opposable aux tiers.

La convention est modifiable à tout moment selon la même procédure.

Droits et obligations

Le PACS génère un ensemble de droits et obligations entre les partenaires, entre autres :

- les signataires s'engagent à une aide mutuelle et matérielle.

Ils sont tenus solidairement à l'égard des tiers créanciers des dettes contractées par l'un d'eux pour les besoins de la vie courante (dépenses nécessaires à l'entretien et à l'éducation des enfants, frais médicaux, factures EDF...) et des dettes relatives au logement commun, conformément à l'article 515-4 du code civil.

- sauf disposition contraire dans le contrat, les biens acquis au cours du pacte sont présumés indivis et appartiennent pour moitié aux deux partenaires. (Il en est de même pour les biens dont la date d'acquisition ne peut être déterminée.)

- en cas d'abandon du logement commun ou de décès du titulaire du bail d'habitation, son partenaire peut demander le transfert du contrat et donc rester dans les lieux.

- l'année du troisième anniversaire de l'enregistrement du PACS par le greffe, les revenus perçus par les partenaires doivent faire l'objet d'une déclaration commune établie aux deux noms, séparés par le mot "ou".

- les fonctionnaires liés par un PACS peuvent bénéficier de mutations pour rapprochement de conjoint.

- les donations et successions entre personnes liées par un PACS bénéficient d'un régime de taxation favorable.

Dissolution

Aux vues de l'article 515-7 du code civil, le pacte civil de solidarité est dissout :

- par déclaration conjointe des partenaires au greffe du tribunal d'instance où l'un d'eux a sa résidence ;
- par la volonté d'un partenaire (le pacte est alors rompu 3 mois après une signification par un huissier au conjoint, une copie de cette signification doit être adressée au greffe du tribunal d'instance qui a enregistré le pacte),
- par la mise sous tutelle, le mariage ou le décès de l'un des deux signataires.

Aucun délai n'est imposé par la loi pour la signature d'un nouveau pacte.

Si les partenaires ne peuvent se mettre d'accord quant à la liquidation de leurs intérêts communs, il reviendra au juge de statuer sur les conséquences de la rupture. Ce dernier pourra octroyer des dommages et intérêts à celui qui a subit un préjudice moral ou matériel.

*Mme BIENFAIT M. Christine
Chef de la section juridique*

CITROËN XSARA PICASSO **DISPONIBLE AVANT L'ÉTÉ !**



3 vraies places à l'arrière, un grand coffre, ABS, 4 airbags et une multitude d'équipements innovants pour vous simplifier la vie. **L'IMAGINAIRE D'ABORD**

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

*XSARA PICASSO 1.6i ou 1.8i 16 V

Carbur Douai et son Réseau d'Agents

Le seul Concessionnaire
Garage Conforama à Douai

884, Bd de la République
03.27.94.35.70

CITROËN

Une actualité récente, faiblement relayée par les médias a attiré mon attention.

L'économiste Pierre KOOPS a mené une étude au profit du gouvernement. Première du genre, elle met en exergue le coût social de l'alcool dont la consommation dans notre pays reste très élevée par rapport aux pays de la communauté européenne.

L'alcool pèse 52 % sur les dépenses sociales privées et publiques, soit 1,42 % du PIB. Des pourcentages qui se traduisent par une dépense de 1 966,00 francs par an et par habitant.

Une addition particulièrement lourde d'autant qu'elle ne prend pas en compte des coûts connexes, notamment ceux relatifs aux pertes économiques des entreprises, sans parler des possibles coûts judiciaires. Voilà des chiffres qui ne laissent pas indifférent. Mais au-delà de cet aspect matériel, il m'a semblé nécessaire de réfléchir sur la dimension humaine de ce coût social.

Mon intention n'est pas d'écrire un pamphlet moralisateur, mais plutôt de vous faire part de quelques réflexions dictées par mon expérience de Commandant d'unité et de celle du préventeur qui sommeille en moi.

L'alcool, contrairement à d'autres drogues, est intimement lié à notre existence. Tout ou presque contribue à inviter cet ami qui ne nous veut pas forcément du bien. La première fois, le nouvel achat, la promotion, la fête, l'anniversaire, sont autant de raisons pour justifier sa présence par : "ça s'arrose" ...

Élément du plaisir, il favorise les contacts humains et à ce titre, il fait partie de notre culture et parfois de celle de l'entreprise. Pour la plupart d'entre nous, la relation avec l'alcool ne pose pas de problème. Malheureusement, il n'en va pas de même pour un quart de la population active. En effet, toujours selon KOOPS, 24 % des salariés ont sur leur lieu de travail, une relation problématique avec l'alcool, 16 % se révèlent des buveurs excessifs et 8 % deviennent alcool dépendant.

Chez nous, fort heureusement, le constat est différent. Depuis un peu plus de dix ans, notre administration a pris des mesures afin de ne pas favoriser des dérapages préjudiciables à son bon fonctionnement.

Cependant, la meilleure prévention n'exclut pas l'attention.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, chacun au travers de son vécu peut en témoigner. Une difficulté ou un avatar peut déclencher cette relation problématique avec l'alcool. Faire semblant de ne rien voir, c'est se rendre complice d'une exclusion qui peut mener à la déchéance.

Aussi, dès l'apparition chez un de vos proches des premiers comportements pouvant traduire une dépendance : manque de concentration, résultats décevants, manque d'assiduité, absences répétées, changement de comportement vis à vis de la hiérarchie, de ses camarades, il est important d'enclencher le dialogue.

Avec gentillesse et respect, faites lui part de vos doutes, mais surtout ne cherchez pas à le culpabiliser. L'alcool dépendance n'est ni une faute, ni un vice, c'est une maladie.

Il sait l'état dans lequel il se trouve, la honte l'empêche généralement d'appeler à l'aide. Aussi votre écoute lui procurera un grand soulagement. Aidez-le à entamer une démarche thérapeutique, engagez-le à s'adresser auprès de personnes qui possèdent une expérience marquée de l'alcoolisme : le médecin, les services sociaux.

C'est à ce prix, souvent après de longues heures de patience, que vous permettrez à votre collègue de retrouver la santé vis à vis de son environnement de travail les qualités humaines et professionnelles qui vous ont permis de l'apprécier.

Demain, une campagne nationale traitera de ce sujet, secret de Polichinelle s'il en est un.

Dites-vous que cela n'arrive pas qu'aux autres, alors, avant qu'il ne soit trop tard, osons en parler...

Capitaine GRZEMSKI

Ecole Notre Dame de Grâce "Vauvette"



Garderie 8, rue Vauvette
59400 CAMBRAI
Tél. 03 27 81 27 05
MATERNELLE - PRIMAIRE

Cours de langue

Marie Fleurs
Toutes confections florales

REMISE -20% Accordée au personnel de la Ba 103
pour tout achat au magasin

871, route d'Arras - RAILLENCOURT SAINTE OLLE

Tél. 03.27.81.13.99

C.B. TRANSMISSION FLORALES FLORA JET

Au Sergent-chef DELANNOY dit "NONOY"



*Monnête envers chacun
Unique pour tes copains
Grande gamelle à tes moments,
Un bon mécano tout le temps.
Ensemble à l'étranger nous allions,
Servir en tous lieux pour mission.

Des souvenirs nous unissaient,
Emblème du tigre brandissaient,
Loin, bien loin de nos familles,
Avec date du retour pour camomille.
"Nonoy", tu nous manques beaucoup,
Nous pilotes, et mécanos surtout,
Où à présent que tu sois,
Y penses-tu à notre désarroi.*

Tes amis du 01.012

Abonnez-vous au Flash 103

**Abonnement simple
pour 4 numéros : 70^f**

**Abonnement de soutien pour
4 numéros : 200^f et plus**

Bulletin à recopier et à renvoyer
à l'adresse suivante :

Service Flash 103

Bureau de l'OSA

59341 CAMBRAI AIR

(Chèques à l'ordre d'Editons plus)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je désire m'abonner au Flash 103
à compter du N°

SOIGNER LES PLANTES AU BUREAU***LE YUCCA*****ENTRETIEN :**

Rempotage : Au Printemps, rempoter la plante dans un mélange de terreau, de tourbe et de sable.

Fertilisation : Une fois toutes les 2 semaines d'avril à septembre.

Taille : Supprimer les feuilles jaunes et rabattre les sujets envahissants.

POINTS SENSIBLES :

Jaunissement du feuillage : Excès d'eau, atmosphère trop froide.

Ralentissement de la croissance et pourriture du collet :

Excès d'eau au niveau des racines.

BESOINS :

Lumière : Sans soleil direct.

Température : Eté de 18 à 20 °C - Hiver de 12 à 15 °C

***AGENDA D'ETE
LE GERANIUM***

Exposition : plein soleil.

Arrosage : Attendre que le terreau de surface soit sec avant d'arroser - Trop d'humidité favorise la pousse du feuillage au détriment de la floraison.



Fertilisation : Régulière avec engrais liquide. Ne pas mouiller les feuilles sinon apparition de la rouille. Bouturer en septembre dans un terreau sableux.

TAILLE

Tailler les haies après les pousses de Printemps.

Tailler dès maintenant les arbustes à floraison printanière.

les alliés du potager

Avec leurs odeurs fortes, la capucine, l'œillet d'Indes et le souci dérangent fourmis, pucerons, limaces, chenilles, rongeurs et les détournent ainsi des légumes.

Astuce : Mariez-les aux haricots, tomates, choux, carottes et pommes de terre.

LES JARDINIERS EN HERBE

***Patrick
Buijsart***

Fleuriste - Horticulteur
Producteur

HEM-LENGLET 59247
03.27.79.93.76

SERANVILLERS 59400
03.27.83.68.62



UN PROFESSIONNEL AU SERVICE DU PARTICULIER



Pieces Auto



C'EST TOUTE L'ANNEE DES PRIX PROMOS

**OFFRES
EXCEPTIONNELLES
TOUTE L'ANNEE**

Une meilleure
remise ne
remplace pas
un meilleur
prix !

QUALITÉ
GARANTIE
D'ORIGINE



**Embrayage
Cardans
Echappement
Rotules
Batterie
Vidange
Freins
Roulements
Pneumatique**

**Pour nous
votre
sécurité
avant tout !**

**Pour éviter
les retards**



JVDA
145 rue du Brun Pain
59200 TOURCOING
Tél. 03.20.94.43.37

JVDA Berck
70 rue de la Plage
62600 BERCK
Tél. 03.21.84.66.00

JVDA Boulogne
6 bd Daunou
62200 BOULOGNE SUR MER
Tél. 03.21.31.21.23

Pièces Auto Distribution
152 rue Pierre Legrand
59800 LILLE FIVES
Tél. 03.20.47.81.98

Pièces Auto Distribution
10 rue du Président Wilson
59140 DUNKERQUE
Tél. 03.28.59.10.69

Pièces Auto Distribution
4 rue du professeur Perrin
59170 CROIX
Tél. 03.20.72.45.51

Pièces Auto Douai
241 bd Jeanne d'Arc
59500 DOUAI
Tél. 03.27.96.10.20

Pièces Auto Löison
5 rue Masselot
62218 LOISON SOUS LENS
Tél. 03.21.42.56.41

Pièces Auto Bully
12 place Victor Hugo
62160 BULLY LES MINES
Tél. 03.21.29.53.65

Arras Pièces Auto
7 bis avenue Michonneau
62000 ARRAS
Tél. 03.21.55.40.59

Pièces Auto Bruay
1043 av. de la Libération
62700 BRUAY LA BUISSIERE
Tél. 03.21.62.71.00

Pièces Auto DELANNOY
58 rue Henri Briffaut
59150 WATTRELOS
Tél. 03.20.83.13.16

JLB Pièces Auto
121 rue des Résistants
59280 ARMENTIERES
Tél. 03.20.77.68.51

Pièces Auto JLB (Fl)
1 rue Seclin
59175 VENDEVILLE
Tél. 03.20.97.07.67

Pièces Auto Roubaix
218 bd de Fourmi
59100 ROUBAIX
Tél. 03.20.83.03.86

Pièces Auto JLB
231 avenue de Dunkerque
59000 LILLE
Tél. 03.20.93.43.70



Pieces Auto

Un professionnel au service du particulier